

Latin, grec et sociolinguistique

Alain Christol

ERAC - Université de Rouen

***Résumé :** La sociolinguistique s'est construite à partir de l'observation des langues vivantes et les langues anciennes ne pouvaient fournir une documentation comparable, en l'absence d'un contact direct avec les locuteurs. Pourtant, dès 1921, A. Meillet soulignait l'importance du milieu social où se développent les langues, mais il faut attendre les travaux des romanistes et des dialectologues grecs pour que les acquis de la sociolinguistique soient utilisés pour rendre compte d'anomalies phonétiques, morphologiques ou lexicales.*

1. De la sociolinguistique aux langues anciennes

La sociolinguistique s'est construite à partir de l'observation des langues vivantes et de leur diversité spatiale, sociale ou contextuelle. Les langues anciennes ne pouvaient fournir une documentation comparable, pour des raisons évidentes, dont la principale est l'impossibilité d'un contact direct avec les locuteurs.

Ensuite, ces langues ne sont accessibles qu'à travers l'écrit et l'écriture sert d'abord à transmettre un contenu sémantique, non à transcrire minutieusement les réalisations phonétiques ; même là où on utilise des alphabets, comme en latin ou en grec, la graphie est phonologique (oppositions sémantiquement pertinentes) plus que phonétique. D'autre part, l'écriture est un filtre linguistique qui impose le respect de certaines normes et l'élimination des variantes non reconnues¹.

D'autres facteurs, conjoncturels, ont pu faire obstacle au développement d'une sociolinguistique des langues anciennes : l'enseignement « classique » considérait trop souvent ces langues comme des langues littéraires achevées, définissant ainsi une norme hors du temps et du lieu. On présentait un développement en trois phases : élaboration d'une langue littéraire, âge d'or de la littérature, déclin progressif.

Un autre obstacle était la primauté accordée à l'histoire de la langue, qui s'explique à la fois par l'importance de la grammaire comparée dans la naissance de la linguistique moderne et, de façon plus triviale, par le fait que les données disponibles s'étaient sur plusieurs siècles pour le latin, sur plus d'un millénaire pour le grec ancien, avec d'importantes lacunes pour certaines périodes. La langue était perçue comme un objet mouvant dont la structure se modifiait avec le temps, ce qui en rendait l'observation synchronique difficile.

2. Meillet et la langue comme fait social

Pourtant la rencontre entre la sociologie et la linguistique est ancienne : dès 1905, A. Meillet, le maître de la grammaire comparée en France, affirmait :

Les caractères d'extériorité à l'individu et de coercition par lesquels Durkheim définit

le fait social apparaissent donc dans le langage avec la dernière évidence.

Néanmoins la linguistique est demeurée jusqu'à présent à l'écart de l'ensemble des études sociologiques ... et ce qui est plus grave, étrangère presque à toute considération systématique du milieu social où se développent les langues» (Meillet 1905 = 1921, p. 230)

Dans la pratique, il était difficile de reconstituer le contexte social ; les informations dont nous disposons portent surtout sur les classes cultivées alors que les changements naissent souvent chez des locuteurs sans culture littéraire pour qui la langue n'est qu'un outil quotidien qu'on peut modifier pour l'optimiser, par exemple en éliminant les irrégularités ou en créant des réseaux de relations para-étymologiques (étymologie "synchronique", longtemps appelée «populaire»).

D'autre part, dans un modèle centraliste, on oppose une langue officielle à des dialectes considérés comme des patois sans valeur. Les Latins avaient adopté un tel modèle, comme le confirme Cicéron, quand il cherche à définir la meilleure langue latine (*de Or.* III, 42) :

ut apud Graecos Atticorum, sic in Latino sermone huius est urbis maxime propria

« Comme celui des gens d'Attique chez les Grecs, le parler qui est de loin le plus approprié dans la langue latine est celui de notre ville »

La langue de référence est celle de Rome, mais, comme toutes les capitales, la ville réunissait des habitants venus de toutes les régions de l'Empire, dont les compétences en latin devaient être très diverses. Pour Cicéron la langue urbaine (*sermo urbis*) est celle de ses habitants cultivés, débarrassée des provincialismes pour ceux qui n'étaient pas nés à Rome.

Le parallélisme établi entre le dialecte d'Athènes et la langue de Rome ne doit pas faire illusion ; les études grecques et les études latines ont eu deux parcours très différents dans leurs relations avec la sociolinguistique.

3. Latin et norme imposée

Le latin, fixé dans sa norme littéraire dès le Ier s. av. JC, est devenu la langue officielle d'un pouvoir centralisé ; il a éliminé les langues locales dans le monde occidental. Les variations dialectales disparaissent de l'épigraphie dès le IIème s. av. JC et on peut mener à bien des études de latin en ignorant tout des dialectes du Latium, puisqu'aucun d'entre eux n'a acquis le statut de langue littéraire et que notre documentation se limite à quelques inscriptions, pour l'essentiel des épitaphes et des dédicaces.

Quand on relève des variantes dans les inscriptions des époques classique ou impériale, elles sont considérées comme des fautes par rapport à une norme, des erreurs de rédacteurs peu cultivés, et ces fautes intéressent plus les romanistes que les latinistes, dans la mesure où elles annoncent l'évolution postérieure de la langue.

Dans sa « simplicité » apparente, liée à son caractère monolithique, le latin a surtout intéressé les théoriciens du langage, à la recherche d'une langue connue de tous, mais dont la structure différente permettait de vérifier des théories élaborées essentiellement à partir de l'anglais. Il suffit de consulter les actes des Colloques de Linguistique Latine, qui ont eu lieu tous les deux ans, de 1983 (Amsterdam) à 2005 (Bruxelles), pour constater l'abondance d'articles appliquant au latin les méthodes de la linguistique moderne.

Ce sont les romanistes qui ont été les premiers à rencontrer la sociolinguistique, quand ils recherchaient les niveaux de latin² qui ont donné aux langues romanes leur lexique et leur grammaire et les causes de la fragmentation de la *Romania* en dialectes.

4. De la dialectologie grecque à la sociolinguistique

La situation est très différente en grec : les historiens de la langue, comme les spécialistes de littérature, étaient d'entrée confrontés au problème des dialectes, dialectes littéraires d'abord, quand il fallait commenter Homère ou Pindare, dialectes géopolitiques ensuite, pour analyser les multiples données de l'épigraphie, dont les documents s'étalent sur plus d'un millénaire et fournissent une abondante documentation pour l'histoire politique et culturelle du monde hellénique.

Il n'en reste pas moins, comme l'a montré Brixhe³ que les hellénistes, formés dans l'idée qu'il existait un « bon grec », ont eu quelques difficultés à admettre que l'attique était un dialecte parmi les autres.

Un autre phénomène propre au grec est l'émergence de *koinés*⁴. On connaît celle qui a succédé à l'attique, quand l'expansion gréco-macédonienne a fait du grec une langue de communication et de culture, de la Méditerranée jusqu'en Bactriane et en Inde. Mais il en a existé d'autres, comme la *koiné* ionienne qui a été la langue de culture du monde égéen dans les siècles qui ont précédé l'expansion athénienne ; c'est cette *koiné* qu'utilise Hérodote et on en retrouve l'influence chez les premiers écrivains "attiques", Thucydide ou les Tragiques.

Autre différence entre le grec et le latin : si le grec est devenu une langue internationale, il n'a jamais éliminé les langues locales, car sa supériorité était culturelle plus que politique. Dans l'Empire, la langue officielle et administrative reste le latin.

De tels phénomènes d'acculturation et de contacts linguistiques ne pouvaient être étudiés sans une réflexion sur le problème général du bilinguisme et des interférences entre systèmes linguistiques, sur le rôle des contextes socio-politiques dans l'évolution d'une langue. Pour les siècles post-classiques, deux phénomènes ont attiré l'attention sur l'environnement sociolinguistique, l'émergence de la *koinè* (*supra*) et les bilinguismes, grec et latin, grec et hébreu ou araméen, grec et moyen indien, avec les problèmes de traduction qui les accompagnaient (*Septante*, *Edits* d'Ashoka, etc.).

5. Niveaux de langue à Rome

À Rome, le discours officiel ne doit pas faire illusion : les autorités politiques et culturelles préconisent l'emploi d'une norme officielle mais, comme on peut s'y attendre quand une langue à diffusion restreinte est promue langue officielle pour un empire en pleine expansion, le latin n'a jamais été homogène et les Latins eux-mêmes évoquent les niveaux de langue.

Varron, dont le traité *De Lingua Latina* est une source précieuse pour la connaissance de la langue latine à la fin de la République, nous apprend que les paysans de Sabine, son pays natal, utilisaient un latin qui différait à la fois de celui de la bonne société romaine et de celui de la campagne latine et il en cite quelques formes.

Cicéron (*Orator* 160) savait que l'amuissement de -s en finale avait été une prononciation plutôt élégante (*politius*) deux ou trois générations avant la sienne ; pour ses contemporains, elle était un trait plutôt "campagnard" (*subrusticus*). Il y avait bien coexistence de deux prononciations, et on pourrait multiplier les exemples, à Rome même.

Catulle (84), à la même époque, se moque des parvenus qui, dans leur désir de parler un latin de qualité, ajoutent des aspirées à tort et à travers, comme *hinsidias* au lieu de *insidias* "embuscade" (*in + sedere*).

La question des niveaux de langue se posait même à l'intérieur de la langue littéraire : quel latin doit parler l'orateur, quel latin doit parler le philosophe ? Cicéron plaidait

contre une conception trop rigide de la norme (*Fam. IX, 21*) :

Nonne plebeio sermone (uideor) agere tecum ? ... quid enim simile habet epistula aut iudicio aut contioni ? ... priuatas causas et eas tenuis agimus subtilius, capitis aut famae scilicet ornatius ; epistulas uero cottidianis uerbis texere solemus.

« N’as-tu pas l’impression que je m’adresse à toi en langue populaire ? ... En effet, qu’y a-t-il de commun entre une lettre et un discours devant un tribunal ou une assemblée ? pour les affaires privées ou mineures, notre discours est tout en finesse ; quand la vie d’un homme ou sa réputation sont en jeu, notre discours est plus fleuri ; mais les lettres nous les composons habituellement avec des mots de tous les jours. »

Pour le puriste auquel répond ce texte, *plebeius* est un terme péjoratif et Cicéron, qui ne préconise certainement pas l’emploi d’une langue vulgaire, refuse une norme trop étroite et demande à l’écrivain ou à l’orateur d’adapter le style, et donc la langue, au contexte. Il suffit de lire sa correspondance pour voir qu’il savait recourir à une langue moins châtiée, voire familière, quand le contexte le permettait.

Ailleurs, Cicéron évoque le conflit entre la norme héritée de ancêtres (*veritas, scientia*) et l’usage (*ures* «les oreilles») et il avoue avoir dû renoncer parfois à ce qu’il avait appris pour s’aligner sur l’usage du peuple. Il ne faut pas oublier qu’un homme politique ne pouvait, dans ses discours, s’éloigner trop de la langue de ses auditeurs sans courir le risque d’être obscur ou ridicule :

Quare Cotta noster, cuius tu illa lata ... non nunquam imitaris, ut I litteram tollas et E plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos sed messoros uidetur imitari. (de Or. III, 46)

« Ainsi notre ami Cotta, dont tu imites parfois la (prononciation) ouverte, supprimant les I et prononçant des E très pleins, me semble imiter non pas les orateurs du passé mais les moissonneurs (*messoros*). »

Comme souvent, les campagnes sont perçues comme conservatrices par rapport à la langue des villes, et ceci pour deux raisons distinctes : la ville est largement ouverte aux influences culturelles extérieures et la langue s’y enrichit d’éléments exogènes tandis que les campagnes restent étrangères à ces innovations. Mais, en même temps, c’est à la ville que se construit la norme officielle, langue administrative ou langue littéraire, et c’est à la ville que sont établis les centres d’enseignement qui diffusent cette norme, dépréciant les parlers qui ont connu une évolution différente. L’écart par rapport à la norme est alors perçu comme un refus de s’adapter à la vie moderne.

Les personnages de Plaute, qui se situent au bas de l’échelle sociale, esclaves, souteneurs ou prostituées, emploient parfois des constructions exclues de la norme classique mais qui réapparaîtront plus tard en latin tardif et dont il faut bien admettre la survivance pendant toute l’époque classique, malgré le silence des textes.

Autre paradoxe, ces petites gens emploient volontiers, dans le langage quotidien, des mots empruntés au grec et adaptés à la phonétique latine (Meillet 1933, 178), alors que l’aristocratie se devait de connaître parfaitement le grec, tout en feignant de mépriser cette langue de vaincus (Dubuisson 2002, 162). Pour eux, seuls les ouvrages littéraires ou philosophiques pouvaient recourir au lexique grec. Mais la correspondance de Cicéron nous permet d’entrevoir les emplois familiers du grec.

6. Echanges entre niveaux de langue

Dans la réalité, les niveaux de langues, associés aux classes sociales, ne sont jamais étanches et les emprunts se font dans les deux sens. Là encore, il faut oublier un modèle qui considère la langue enseignée comme source de diffusion des innovations. Brixhe

(1979, 240) a raison d'insister sur ce point :

Dans une société, tout mouvement linguistique n'est pas obligatoirement descendant ... les classes inférieures peuvent fort bien constituer l'aile marchante du changement linguistique. Celui-ci peut, en effet, prendre naissance dans un groupe socialement très humble et géographiquement excentrique, pour se propager de proche en proche jusqu'aux couches supérieures et être finalement intégré à la norme.

Plusieurs facteurs peuvent favoriser l'intégration des formes familières dans la norme officielle.

Hors de toute hiérarchie sociale, il arrive qu'une forme soit intégrée à la norme pour sa capacité à améliorer le fonctionnement de la langue.

Mais une forme familière peut l'emporter tout simplement parce que le référent est connoté lui aussi familier. *L'Appendix Probi* (n° 84) préfère la forme latinisée *camera* à *camara*, calque du modèle grec, car l'architecture utilitaire ne relevait pas du domaine artistique, donc du vocabulaire noble. Dans un autre domaine, celui du rhotacisme, on constate que certaines formes sont restées à l'écart de l'évolution dominante dans le latin de Rome (*-s- > -r-), comme *assus* « rôti, grillé » (*assare* « rôtir »), sans rhotacisme en face de *arere* « être sec » (Christol 1996, 809). Il s'agit d'une activité pratiquée par les esclaves attachés aux cuisines ou par des vendeurs de rue.

Tous ces faits sont connus depuis longtemps et on en a proposé deux explications, la déformation volontaire par "tabou" et la recherche de l'"expressivité".

Le *tabou* permet de rendre compte de toutes les anomalies phonétiques, pourvu que le mot ait quelque rapport avec le lexique religieux au sens large : personnes en relation avec le rituel, objets ou lieux sacrés, animaux dangereux, etc.⁵ Mais il s'agit plus d'une hypothèse dissimulée sous une affirmation que d'une véritable explication, en l'absence d'informations précises sur l'existence d'interdits de langage en latin.

L'expressivité est un choix, individuel ou collectif, dans un contexte où le locuteur ne se contente pas de transmettre une information mais donne son point de vue, qu'il s'agisse d'affirmer une relation privilégiée avec les faits (fonction émotive) ou d'un effort pour influencer le destinataire (fonction conative)⁶.

Une forme ne peut être « expressive » que s'il existe, parallèlement, une forme de même sémantique mais neutre par rapport au locuteur : en latin classique, *uetulus* « petit vieux » est expressif en face de la forme neutre *uetus*⁷ « vieux ». Mais quand *L'Appendix Probi* (n° 5) rejette *veclus* et préconise *vetulus* comme forme correcte, on peut penser que *uetulus* a éliminé *vetus* et signifie simplement « "vieux », et c'est ce que confirment les formes romanes, issues de **véclum* (fr. *vieil*, esp. *viejo*, it. *vecchio*, etc.) et non de **veterem* (> **vière*). Une forme "expressive", en l'occurrence un diminutif, a été intégrée au vocabulaire standard et a perdu toute marque d'expressivité.

7. Conclusion

Ces quelques lignes ont pour seule ambition de montrer ce que la sociolinguistique peut apporter à l'étude des langues anciennes. Elles montrent aussi que les situations décrites pour les langues modernes, bilinguisme, jacobinisme linguistique, interactions entre dialectes ou niveaux de langues, existaient dans l'antiquité.

Nous dédions ces pages à la mémoire de Bernard Gardin qui fut un des promoteurs de la sociolinguistique à Rouen et un collègue toujours actif dans la défense de la linguistique.

Bibliographie

- Adams, J. N., Janse, M. & Swain, S., (ed.), *Bilingualism in Ancient Society. Language contact and the written text*, Oxford, OUP, 2002.
- Brixhe, Claude, *Sociolinguistique et langues anciennes. À propos de quelques traitements phonétiques irréguliers en grec*, BSL 74 (1979), 237-259.
- Brixhe, Cl., *Dialectologie et idéologie*, LALIES 9 (1990), 41-53.
- Brixhe, Cl., « De la phonologie à l'écriture », in C. Baurain et alii. (ed.), *Phoinikeia Grammata.*, Liège/Namur, 1991, 313-356.
- Brixhe, Cl. (ed.), *La koinè grecque antique, I. Une langue introuvable?*, Paris, Pr. Univ. de Nancy, 1993.
- Brixhe, Cl., *Phonétique et phonologie du grec ancien*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1996.
- Bubenik, Vít, *Hellenistic and Roman Greece as a sociolinguistic area*, Amsterdam, J. Benjamins, 1989.
- Christol, Alain, « Restauration de *s ou gémination prophylactique ? », *Verbum* 11 (1988), 197-208.
- Christol, A., « Le rhotacisme : anomalies phonétiques, anomalies morphologiques », *Latomus* 55, 4 (1996), 806-814.
- Christol, A., « Hypercorrectisme et ascension sociale à Rome », *Langues dominantes, langues dominées* (Rouen, 2003), à paraître.
- Christol, A., *Niveaux de langue et anomalies phonétiques, Des mots et des mythes*, Rouen, PURH, à paraître.
- Dressler, Wolfgang, *Pour une stylistique phonologique du latin. À propos des styles négligents d'une langue morte*, BSL 68 (1973), 129-145.
- Dubuisson, Michel, *Le latin de Polybe*, Paris, Klincksieck, 1985.
- Dubuisson, Michel, « Le grec d'Auguste », in P. Defosse (ed.), *Hommages à Carl Deroux*, Bruxelles, Latomus, 2002, 152-163.
- Herman, József, *Du latin aux langues romanes*, Tübingen, Niemeyer, 1990.
- Kramer, Johannes, *L'influence du grec sur le latin populaire. Studii Clasice* 18 (1979), 127-135.
- Meillet, Antoine, *Comment les mots changent de sens*, 1905 = Meillet 1921, 230-271.
- Meillet, A., *Quelques hypothèses sur les interdictions de vocabulaire*, 1906 = Meillet 1921, I, 281-291.
- Meillet, A., *Sur le sens linguistique de l'unité latine*, 1916 = Meillet, 1921, 310-322.
- Meillet, A., *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921.
- Meillet, A., *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, Hachette, 1933.
- Skoda, Françoise, *Le redoublement expressif : un universal linguistique*, Paris, SELAF, 1982.

Notes

¹ Brixhe (1991), avec bibliographie (p. 355).

² Il suffit de mentionner le décalage si fréquent entre l'*étymon* reconstruit à partir des langues romanes et la forme, de même fonction, attestée dans les textes latins (voir Meillet 1916 = 1921, 315-316).

³ « A partir du prestige culturel et politique de l'Athènes classique s'est constitué dans l'imaginaire de l'helléniste une sorte de schéma idéologique, où l'attique occupe sensiblement la place du français (standard)... l'attique, c'est le non-dialecte, fonctionnant comme une espèce de norme ou du moins de référence » (1990 : 42-44).

⁴ Voir Brixhe (éd.) 1996.

⁵ Exemples chez Meillet (1906), article sur les « interdictions de vocabulaire » dans le domaine indo-européen.

⁶ Voir Skoda (1982, 37-38).

⁷ Cicéron emploie *vetulus* dans une lettre (*Fam* VII, 16) : *mi uetule* « mon petit vieux » ; le contexte est celui d'une relation affectueuse et familière, teintée d'ironie.